

Pour l'indépendance de l'Inspection du travail et la réintégration immédiate d'Anthony Smith

Un collectif national de responsables politiques, syndicalistes, militant·es associatif·ves, féministes, artistes, et intellectuel·les exige l'abandon de toute procédure disciplinaire à l'encontre de l'inspecteur du travail mis à pied par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud.

Un collectif analogue dans la Marne, département d'Anthony Smith, relaie et amplifie cet appel.

Depuis le 15 avril 2020, Anthony Smith, inspecteur du travail du département de la Marne, ancien secrétaire général de la CGT-TEFP et membre de son bureau national, représentant des inspecteurs·trices du travail au Conseil national de l'inspection du travail, ne peut plus exercer ses missions de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs·euses.

Il a en effet été mis à pied par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, et fait l'objet d'une procédure disciplinaire. Que lui est-il reproché ? Selon le ministère du Travail, d'avoir « [*méconnu*] de manière délibérée grave et répétée les instructions de l'autorité centrale du système d'inspection du travail concernant l'action de l'inspection durant l'épidémie de Covid-19 ». En fait, après le rappel des obligations légales resté sans effet, d'avoir initié sans l'aval de sa hiérarchie une procédure de référé afin que soit prescrite notamment l'utilisation de masques pour les salarié·es d'une structure d'aide à domicile, particulièrement exposées au Covid-19 du fait de leur activité, et d'avoir adressé des lettres de rappel de la réglementation à d'autres entreprises de son secteur demandant là encore notamment la fourniture d'équipements de protection individuelle pour les travailleurs·euses.

Depuis le début de la crise sanitaire que nous traversons, l'orientation du gouvernement est la poursuite de l'activité économique à tout prix, et quel qu'en soit le coût pour les salarié·es. L'Inspection du travail est perçue comme un obstacle à cette orientation, qu'il s'agit de mettre au pas. A cette fin, le ministère du Travail est prêt à toutes les dérives et n'hésite pas à violer allégrement les textes nationaux et internationaux, notamment la convention numéro 81 de l'Organisation internationale du travail, qui rend les agent·es de l'inspection du travail indépendant·es « *de toute influence extérieure indue* » et leur confère le droit de décider librement de leurs interventions et des suites qu'ils y donnent. Or l'article L 4732-1 du code du travail prévoit bien que l'inspecteur du travail peut décider seul de saisir le juge des référés.

La mise à pied d'Anthony Smith, intervenue à la demande directe de l'employeur visé par l'assignation en référé et de responsables politiques locaux, dont le président du conseil départemental, est un condensé de ces dérives et de la politique à front renversé que mène le gouvernement. Plutôt que de sanctionner, le rôle du ministère du Travail devrait être de protéger les agent·es qui, dans ces circonstances difficiles, agissent conformément au droit du travail pour préserver la santé des salarié·es. C'est pourquoi nous, responsables politiques, syndicalistes, militant·es associatif·ves, féministes, artistes, intellectuel·les, exigeons ensemble la réintégration immédiate d'Anthony Smith et l'abandon de toute procédure disciplinaire à son encontre. Nous affirmons que dans ces circonstances exceptionnelles ou des centaines de milliers de salarié·es exposent quotidiennement leur santé et leur vie, l'Inspection du travail doit avoir les moyens de contrôler en toute indépendance le respect des règles de santé et de sécurité.

Liste des signataires locaux :

Vincenzo AMICO, responsable d'apprentissage, référent Génération.s Reims ; **Benoit AUGÉ**, secrétaire général de l'UL CGT de Reims ; **Marie-Pierre BARRIÈRE**, militante associative ; **Jérémie BASTIEN**, enseignant-chercheur, université de Reims ; **Samia BENALLAH**, co-secrétaire de la section SNESUP-FSU de l'université de Reims ; **Gérard BERTHIOT**, ancien 1er vice-président Région Champagne-Ardenne, GDS Marne ; **Dominique BERTIN**, pédopsychiatre retraitée à Reims ; **Michel BOCCACCI**, UD Marne CFE-CGC ; **Paul BONDOT**, étudiant journaliste, référent Jeunes Génération.s Marne ; **Dominique BONNAIRE**, ancien président de la CPAM de la Marne ; **Ibtisame BOUCHAARA**, secrétaire de l'Union syndicale Solidaires Marne ; **Carole BOURGEOIS**, responsable administrative, Génération.s Reims ; **Guy BOURGEOIS**, secrétaire de la coordination FSU Champagne-Ardenne ; **Gilles BOURSCHIEDT**, secrétaire UNSA Marne ; **David CARTON**, co-secrétaire de la section SNESUP-FSU de l'université de Reims ; **Simon CLAVIÈRE**, porte-parole d'ATTAC Reims ; **Benjamin CORNET**, infirmier Institut Godinot, Génération.s Reims ; **Christelle DECLERCQ**, co-secrétaire de la section SNESUP-FSU de l'université de Reims ; **Jean-Paul DOMIN**, enseignant-chercheur Université de Reims, membre des Économistes atterrés ; **Sabine DUMÉNIL**, secrétaire de l'Union Départementale CGT ; **Jonathan EMOND**, secrétaire CGT Ministère du travail de la Marne ; **Nicolas ETIQUE**, enseignant-chercheur, université de Reims ; **Sylviane FREON**, porte-parole d'ATTAC Reims ; **Josiane GARY**, médaillée du dévouement de la ville de Reims et trésorière Attac Reims ; **Elodie GÉAS**, secrétaire départementale de la FSU ; **Michel GEORGES**, co-secrétaire du Parti de Gauche de la Marne et co-coordonateur des Groupes d'Action marnais de LFI ; **Christophe GIRARDIN**, secrétaire académique coordinateur du SNES-FSU Académie de Reims ; **Josiane GRIMAUD**, ex-coordinatrice emploi formation de la DIRECCTE Marne, en retraite ; **Agnès GUYOT**, animatrice groupe action LFI Châlons-en-Champagne ; **Danielle HERBELET**, ancienne directrice centre hospitalier Châlons-en-Champagne et Ste Menehould ; **Guillaume JURIK**, Sud Poste Meuse Champagne-Ardenne ; **Nordine KADRI**, secrétaire SUD-Rail Champagne-Ardenne ; **Damien LANDINI**, responsable Marne Génération.s ; **Didier LASSAUZAY**, conseiller confédéral CGT ; **Cédric LATTUADA**, secrétaire départemental du PCF, conseiller municipal de Reims ; **Élodie LEBOURCQ**, Comité de Lutte Antifasciste ; **Pascal LELONG**, ACI - RES contre le chômage et la précarité ; **Laure MANESSE**, co-secrétaire du Parti de Gauche de la Marne et tête de la liste « Reims en Commun » aux dernières élections municipales ; **Pierre MARTINET**, maire de Mardeuil ; **Mathieu MOTTE**, co-secrétaire de SUD éducation Champagne Ardenne ; **Jean-François ORY**, enseignant-chercheur, université de Reims ; **Patrice PERRET**, Ensemble! Marne ; **Hélène PERREIN**, conseillère municipale PCF d'Épernay ; **Stéphane PIHET**, NPA Reims ; **Eric QUÉNARD**, conseiller municipal de Reims ; **Daniel RALLET**, membre du conseil d'administration d'ATTAC France ; **Amandine RAULY**, enseignante-chercheuse, université de Reims ; **Fabien RENAULT**, secrétaire de l'union locale de Châlons-en-Champagne ; **Karine ROBAK**, directrice adjointe de la direction régionale du travail en retraite ; **Thomas ROSE**, porte-parole régional de Lutte Ouvrière ; **Denis SCHABEL**, secrétaire régional de la CGT Grand-Est ; **Gérard SIGAL**, syndicaliste CGT conseil régional ; **Frédéric SINOT**, syndicaliste enseignant FSU, Châlons-en-Champagne ; **Vivian TALLONE**, secrétaire général de l'USLR CGT Châlons-en-Champagne ; **Alain THIÉRUS**, professeur de math en retraite ; **Didier THOMAS**, président de l'association Avenir en Jaunes Reims ; **Dominique VATEL**, conseiller municipal PCF Châlons-en-Champagne ; **Noémie VILLACÈQUE**, maîtresse de conférence URCA Ufr Histoire ; **Pierre VILLACÈQUE**, conseiller clientèle ; **Emmanuelle WALTER**, maîtresse de conférence URCA Ufr Staps